

SM



*La Halte
du Parc*

SAINT-MATHIEU-DU-PARC

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
ÉTÉ 2021



AGENT@SAINT-MATHIEU-DU-PARC.CA
819-299-3830 POSTE 3006
@HALTEDUPARC



INFORMATIONS GÉNÉRALES

La Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc offre aux producteurs, aux commerçants ainsi qu'aux artisans locaux la possibilité de tenir un kiosque lors de la Halte du Parc. Nous désirons leur offrir une belle vitrine afin de démontrer leur merveilleux travail. En ce sens, la revente ou la représentation de produits ne sera pas permise.

La qualité et la diversité des produits offerts à la Halte du Parc sont des éléments essentiels pour l'événement afin de créer une ambiance optimale pour tous. Nous souhaitons offrir une grande diversité de produits, c'est pourquoi un équilibre sera maintenu entre les différents secteurs de produits. En ce sens, le nombre d'exposants par catégorie sera limité. À noter que les exposants provenant de Saint-Mathieu-du-Parc auront une priorité.

➤ Horaire de l'évènement -

- Samedi 19 juin 2021 de 10h à 16h
- Samedi 10 juillet 2021 de 10h à 16h
- Samedi 31 juillet 2021 de 10h à 16h
- Samedi 21 août 2021 de 10h à 16h

➤ Emplacement et coût -

- Au Parc André Grondines devant l'école de la Tortue-des-bois
- Gratuit pour les exposants de Saint-Mathieu-du-Parc
- 25\$ pour un exposant qui **partage un chapiteau**
- 50\$ pour un **chapiteau seul**

➤ Ce qui sera fourni -

- Un chapiteau (format 10' X 10')
- Une table de 7 pieds
- Une nappe blanche

➤ À prévoir -

- Des rallonges électriques et multiprises
- Vos chaises
- L'aménagement de l'emplacement à votre convenance tout en respectant l'environnement des autres exposants
- Votre permis du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ou de la Régie des alcools du Québec, si le cas échéant

➤ Les modalités de paiement -

- Les modalités de paiement vous seront communiquées par écrit suite à la confirmation de votre inscription
- Le paiement doit être effectué avant le **12 mai 2021**

En déposant votre candidature, vous vous engagez à respecter les heures d'ouverture et à assurer une présence à votre kiosque en tout temps durant la tenue de l'événement. En cas d'absence ou de retard, l'occupant du kiosque doit aviser la personne responsable **au plus tard deux semaines** avant l'événement.

L'exposant s'engage à respecter les mesures sanitaires mises en place par la Halte du Parc (ex: port du masque). L'organisatrice de l'événement se réserve le droit de résilier l'inscription d'un exposant refusant de respecter les mesures sanitaires en vigueur.

En cas d'annulation à moins de deux semaines de l'événement, le montant payé ne sera pas remboursé.

En cas d'annulation par la Municipalité pour force majeure ou raisons sanitaires COVID-19, les montants payés seront remboursés.

IDENTIFICATION DE L'EXPOSANT

Nom de l'entreprise :

Personne responsable :

Numéro de téléphone :

Adresse et ville :

Courriel :

Site internet :

Page Facebook et/ou Instagram:

DÉTAILS DE LOCATION

DATE

Veillez cocher les dates où vous serez présent

- 19 juin 2021 31 juillet 2021
 10 juillet 2021 21 août 2021

KIOSQUE

Veillez cocher le type de kiosque

- Exposant de Saint-Mathieu-du-Parc (gratuit)
 Un chapiteau partagé (25\$)
 Un chapiteau seul (50\$)

EMPLACEMENT

Avez-vous des spécifications particulières concernant l'emplacement de votre kiosque ?

- Oui
 Non

Si oui, pour quelle raison ?

BESOINS SPÉCIFIQUES

- Eau chaude Électricité
 Eau froide

Veillez indiquer la liste des appareils électriques que vous utiliserez et l'ampérage

DÉGUSTATION

Prévoyez-vous faire déguster vos produits ?

- Oui
 Non

LES PRODUITS

La description de vos produits, la provenance et le prix

AUTRES INFORMATIONS, SI APPLICABLE

Numéro de permis du MAPAQ

Numéro de permis de vente de boisson alcoolisée artisanale

Commentaires et/ou spécifications

SIGNATURE

Par la présente, j'autorise la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc à utiliser mon logo ainsi que des photos des mes oeuvres et de ma production à des fins promotionnelles.

Montant total :

Signature de l'exposant:

Date :

Veillez faire parvenir le formulaire d'inscription par courriel à : agent@saint-mathieu-du-parc.ca

Date limite d'envoi du formulaire : **5 mai 2021**

Date limite pour le paiement : **12 mai 2021**

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Émilie Bergeron, agente au développement et à la vie communautaire et responsable de la Halte du Parc.

Émilie Bergeron

Agente au développement et à la vie communautaire

agent@saint-mathieu-du-parc.ca

819-299-3830 poste 3006